



**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

APPEL À PROJETS

Le Canton met 100'000 francs à disposition des jeunes pour financer divers projets citoyens

Le Canton de Vaud renouvelle son appel pour encourager les jeunes jusqu'à 25 ans à réaliser des projets citoyens. Dotée de 100'000 francs par an, cette aide financière annuelle vise à stimuler leur esprit d'initiative, leur responsabilisation, leur solidarité et leur créativité à travers des projets réalisés en groupe. Trois vidéos seront prochainement diffusées afin d'inspirer et d'accompagner les candidates et candidats dans leurs démarches.

En vertu de la loi sur la promotion et le soutien aux activités de jeunesse, la Direction générale de l'enfance et de la jeunesse (DGEJ) met à disposition chaque année un montant de 100'000 francs pour soutenir des initiatives portées par les jeunes jusqu' à 25 ans. Cette aide financière vise à encourager les jeunes Vaudoises et Vaudois à développer des projets collectifs et non lucratifs à but social, culturel, ou sportif.

Pour inciter davantage le public cible à se lancer, la DGEJ diffuse cette année une série de trois vidéos sur les réseaux sociaux qui seront mises en ligne le 8 octobre 2025, le 13 novembre 2025 et le 15 janvier 2026.

L'objectif de cet appel à projets est de promouvoir l'engagement citoyen et bénévole de ces adolescentes et adolescents et jeunes adultes pour des thèmes qui les passionnent, les interpellent ou les préoccupent et qui bénéficient à toute la collectivité. L'initiative vise également à renforcer et à développer leurs compétences propres et contribue à leur responsabilisation ainsi qu'à leur intégration dans la société.

D'une compétition de danse à un documentaire

Les projets éligibles sont très divers, en témoignent les nombreuses initiatives financées depuis 2011 : une compétition de danse sous forme de battle, une course à pied contre la leucémie, une exposition « Jeune vs l'homophobie » pour informer le public aux discriminations liées à l'orientation sexuelle et à l'identité de genre ou encore un documentaire sur des jeunes qui décident de faire une année sabbatique

après le gymnase. Pour obtenir une aide financière, les projets doivent être portés par des jeunes jusqu'à 25 ans (2 au minimum) résidant dans le canton, sans but lucratif, et favoriser à la fois leur prise de responsabilité et le bien-être de la communauté.

Les projets sont examinés par un comité composé paritairement de membres de la Commission cantonale de jeunes (âgés de 14 à 20 ans) et de professionnels, membres de la Chambre consultative de la jeunesse, sous la présidence du délégué cantonal à l'enfance et à la jeunesse. Chaque année, entre 20 et 25 projets sont soutenus financièrement par la DGEJ. Depuis l'entrée de la loi en vigueur en 2011, près de 280 projets ont ainsi été soutenus pour un montant total de 925'000 francs de subventions.

Comment soumettre une demande ?

Le dossier de candidature doit comprendre :

- Une description détaillée du projet et de ses objectifs ;
- Les caractéristiques des porteurs du projet (noms, dates de naissance, communes de résidence) et leur rôle dans l'organisation ;
- Un budget prévisionnel indiquant les charges et les autres sources de financement espérées ou confirmées ;
- Des copies de devis relatifs aux dépenses envisagées.

Le dossier, limité à 10 pages, doit être envoyé par courriel au minimum trois semaines avant le lancement du projet. Les prochaines dates de réception des candidatures sont les suivantes: 4 novembre 2025, 22 janvier 2026, 24 mars 2026, 26 mai 2026, 18 août 2026, 29 septembre 2026 et 3 novembre 2026.

Pour accompagner les porteuses et porteurs de projets, le service Jaiunprojet.ch du Centre vaudois d'aide à la jeunesse, subventionné par la DGEJ, offre gratuitement des conseils et un appui pour la rédaction des dossiers et la mise en place des démarches.

Informations et contacts :

- Demander une aide financière pour un projet jeune :
www.vd.ch/aide-financiere-jeunesse
- Email : [projets.jeunes\(at\)vd.ch](mailto:projets.jeunes(at)vd.ch), téléphone : 021 316 35 28
- Vidéo « Et toi ? T'as un projet ? »

Bureau d'information et de communication de l'État de Vaud

Lausanne, le 08 octobre 2025

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT

DJES, Frédéric Cerchia, délégué cantonal enfance et jeunesse, Direction générale de l'enfance et de la jeunesse, [078 734 16 35](tel:0787341635)